



**Demande de Rupture
conventionnelle
individuelle ?**

Toujours proche de vous

Par FO HSBC

Toujours proche de vous

Petit conseil FO :
Ne demandez pas une rupture conventionnelle par écrit

- **C'est une erreur !**

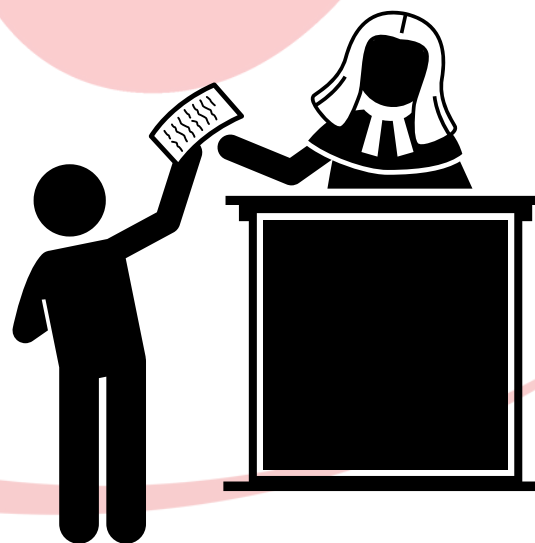


Toujours proche de vous

POURQUOI ?

Votre demande écrite peut être utilisée contre vous

Si votre employeur refuse votre demande, cette lettre devient une preuve de votre volonté de mettre fin au contrat de travail .



FO HSBC

Toujours proche de vous

Alors, que faire ?

- **Communiquez plutôt oralement.**
- **Parlez directement à votre manager ou à votre RH.**

**Si vous devez laisser une trace
écrite, contentez-vous d'exprimer
vos difficultés au travail et
demandez un entretien pour en
discuter.**

Toujours proche de vous

FO HSBC

Toujours proche de vous

Si vous êtes confronté à une situation difficile au sein de HBCE, n'hésitez pas à nous appeler pour obtenir de l'aide.

Contact@fo-hsbc.fr

FO HSBC

Toujours proche de vous

Vous avez aimé ce post

N'hésitez pas à commenter ou liker



Nous répondrons à tous vos commentaires

Contact@fo-hsbc.fr

L'équipe *FO* HSBC CE

www.fo-hsbc.fr

FO HSBC